

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/05/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_04_05_11-DE



Feuillet 2021/036

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 1.1

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNALUT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 DE MADAME LA TRESORIERE

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ constate que les comptes de gestion 2020 de Madame la Trésorière sont identiques aux comptes administratifs de l'ordonnateur,

☞ approuve les comptes de gestion suivants de Madame la Trésorière pour 2020 :

- budget général de la commune,
- budgets annexes des services, ports, lotissement communal Kérougué, Maner Ker Elo et Boch Logot et production et revente d'énergie.

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF

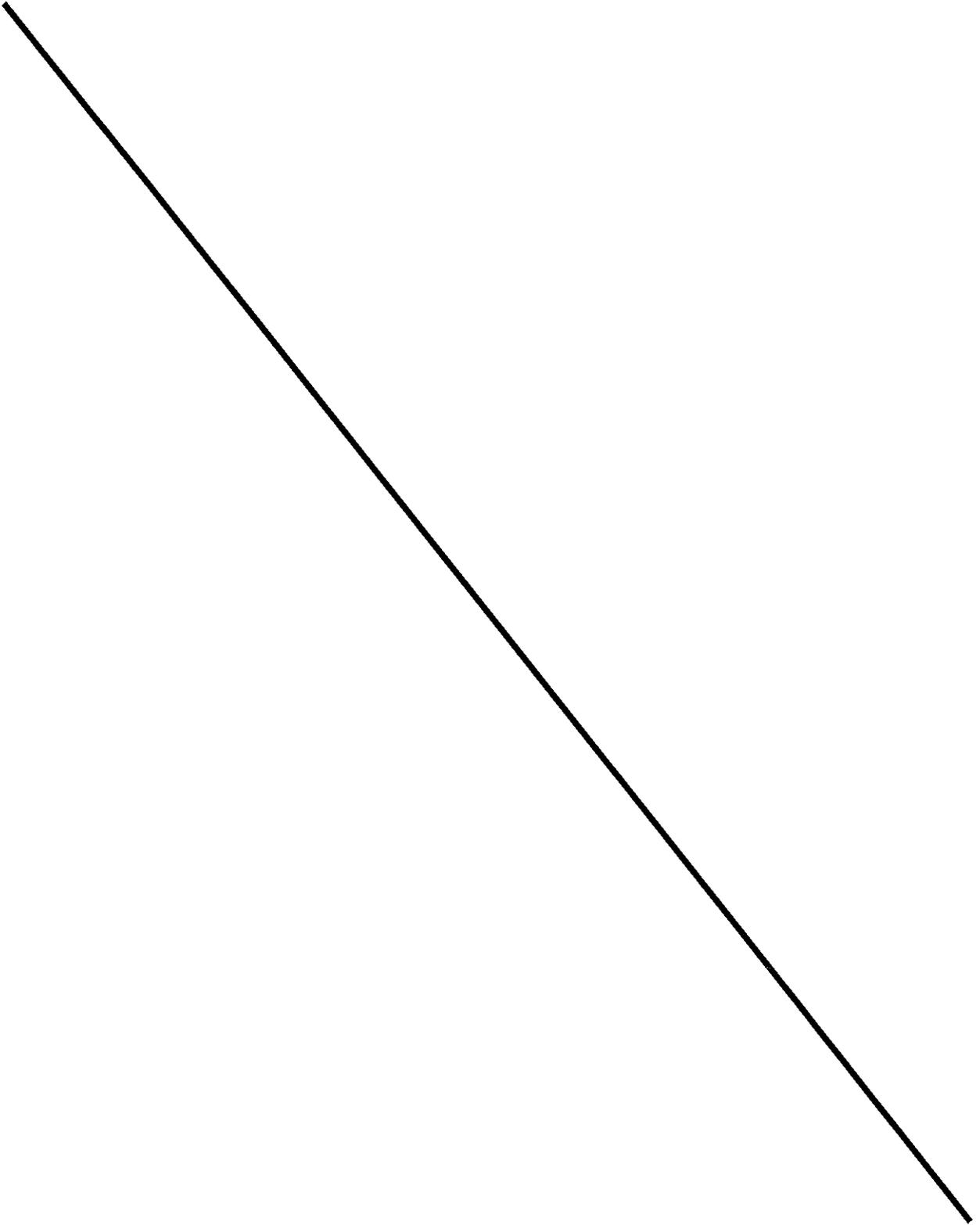


Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_04_05_11-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_12-DE



Feuillet 2021/037

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 1.2

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 : COMMUNE - PORTS - LOTISSEMENT COMMUNAL KEROURGUE – LOTISSEMENT COMMUNAL MANER KER ELO - LOTISSEMENT COMMUNAL BOCH LOGOT - PRODUCTION ET REVENTE D'ENERGIE

Vu les articles L 1612-12, L 2121-14, L 2121-31 et L 2313-1 du CGCT,

Vu les comptes administratifs de l'exercice 2020 (budget principal et budgets annexes), ainsi que la note retraçant les informations financières essentielles, annexée au compte administratif communal,

Election d'un Président de séance

Vu la nécessité d'élire un Président de séance pour le vote des comptes administratifs,

Vu la candidature de Mr Bruno MERRIEN,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré :

☞ décide, à l'unanimité, de désigner le Président de séance par un vote à main levée,

- ↳ désigne, à l'unanimité, Monsieur Bruno MERRIEN, en qualité de Président de séance pour le vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes de la commune.

Vote des comptes administratifs

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur, après en avoir délibéré :

- ↳ adopte les comptes administratifs de l'année 2020 dans les conditions suivantes :

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

REALISATION 2020 + REPORTS 2019	RECETTES EN €	DEPENSES EN €	SOLDE EN €
Investissement	6 891 802,55	6 395 882,90	495 919,65
Fonctionnement	14 139 418,96	10 920 699,17	3 218 719,79
TOTAL	21 031 221,51	17 316 582,07	3 714 639,44

Vote intervenu :

Unanimité

BUDGET DU SERVICE DES PORTS

REALISATION 2020	RECETTES EN €	DEPENSES EN €	SOLDE EN €
Investissement	179 048,94	158 364,07	20 684,87
Fonctionnement	258 233,70	214 807,30	43 426,40
TOTAL	437 282,64	373 171,37	64 111,27

Vote intervenu :

Unanimité

BUDGET DU LOTISSEMENT COMMUNAL KEROURGUE

REALISATION 2020	RECETTES EN €	DEPENSES EN €	SOLDE EN €
Investissement	1 103 710,96	1 156 481,32	-52 770,36
Fonctionnement	1 126 649,76	1 126 649,76	0,00
TOTAL	2 230 360,72	2 283 131,08	-52 770,36

Vote intervenu :

Majorité (2 Abstentions : Michèle LOLLIER et Vincent ESNAULT)

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_12-DE

BUDGET DU LOTISSEMENT MANER KER ELO

REALISATION 2020	RECETTES EN €	DEPENSES EN €	SOLDE EN €	TRANSFERT DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	SOLDE EN €
Investissement	1 553 528,00	1 389 112,76	164 415,24	-134 535,12	29 880,12
Fonctionnement	1 486 074,26	1 525 471,38	-39 397,12	134 535,12	95 138,00
TOTAL	3 039 602,26	2 914 584,14	125 018,12	0,00	125 018,12

Vote intervenu :

Unanimité

BUDGET DU LOTISSEMENT BOCH LOGOT

REALISATION 2020 + REPORTS 2019	RECETTES EN €	DEPENSES EN €	SOLDE EN €
Investissement			-
Fonctionnement			
TOTAL			-

Vote intervenu :

Unanimité

BUDGET DE PRODUCTION ET REVENTE D'ENERGIE

REALISATION 2020	RECETTES EN €	DEPENSES EN €	SOLDE EN €
Investissement	3 504,60	1 000,00	2 504,60
Fonctionnement	6 427,69	4 053,01	2 374,68
TOTAL	9 932,29	5 053,01	4 879,28

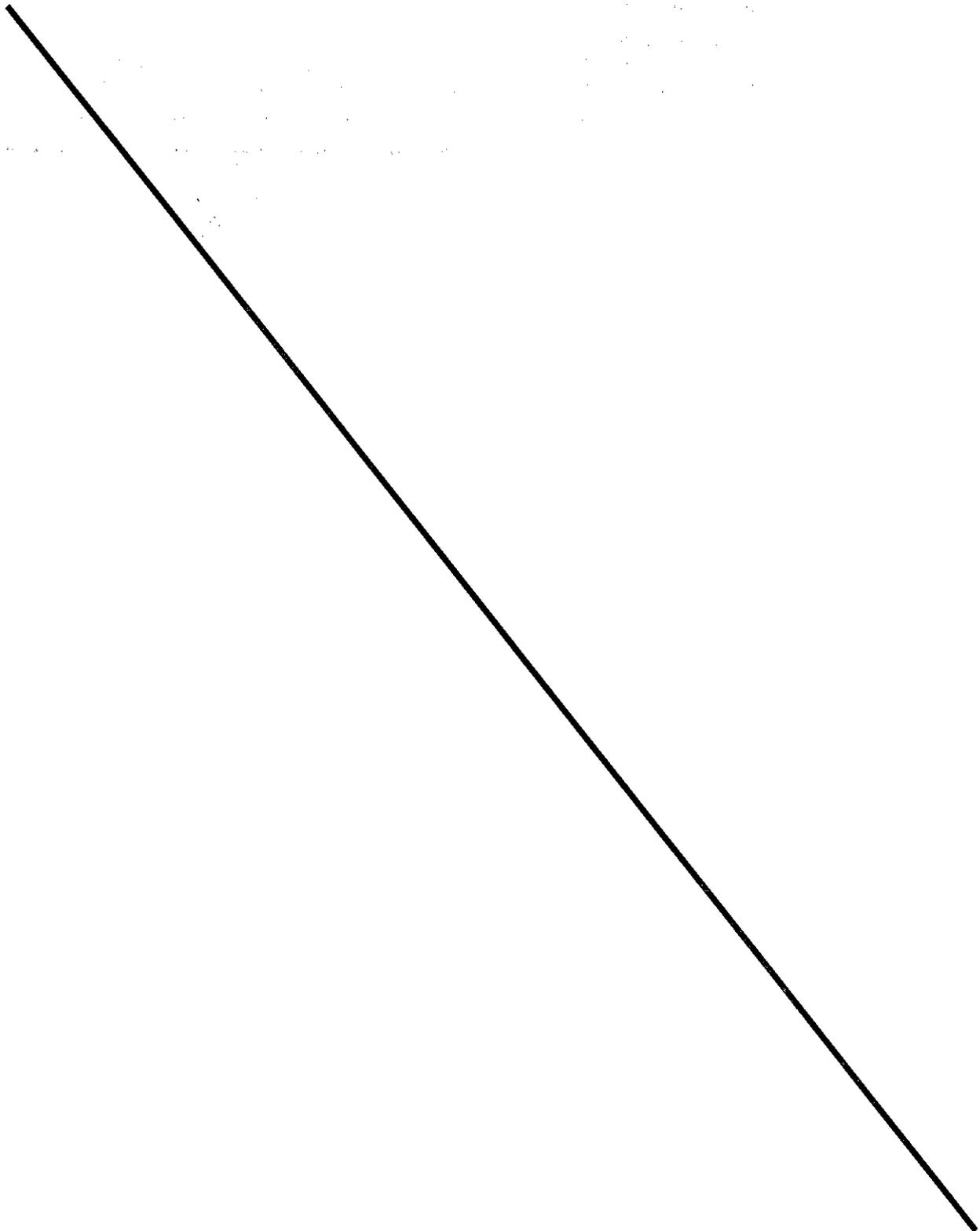
Vote intervenu :

Unanimité

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_12-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_13-DE



Feuillet 2021/039

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 1.3

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

NOTE DE PRESENTATION (JOINTE EN ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2020)

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

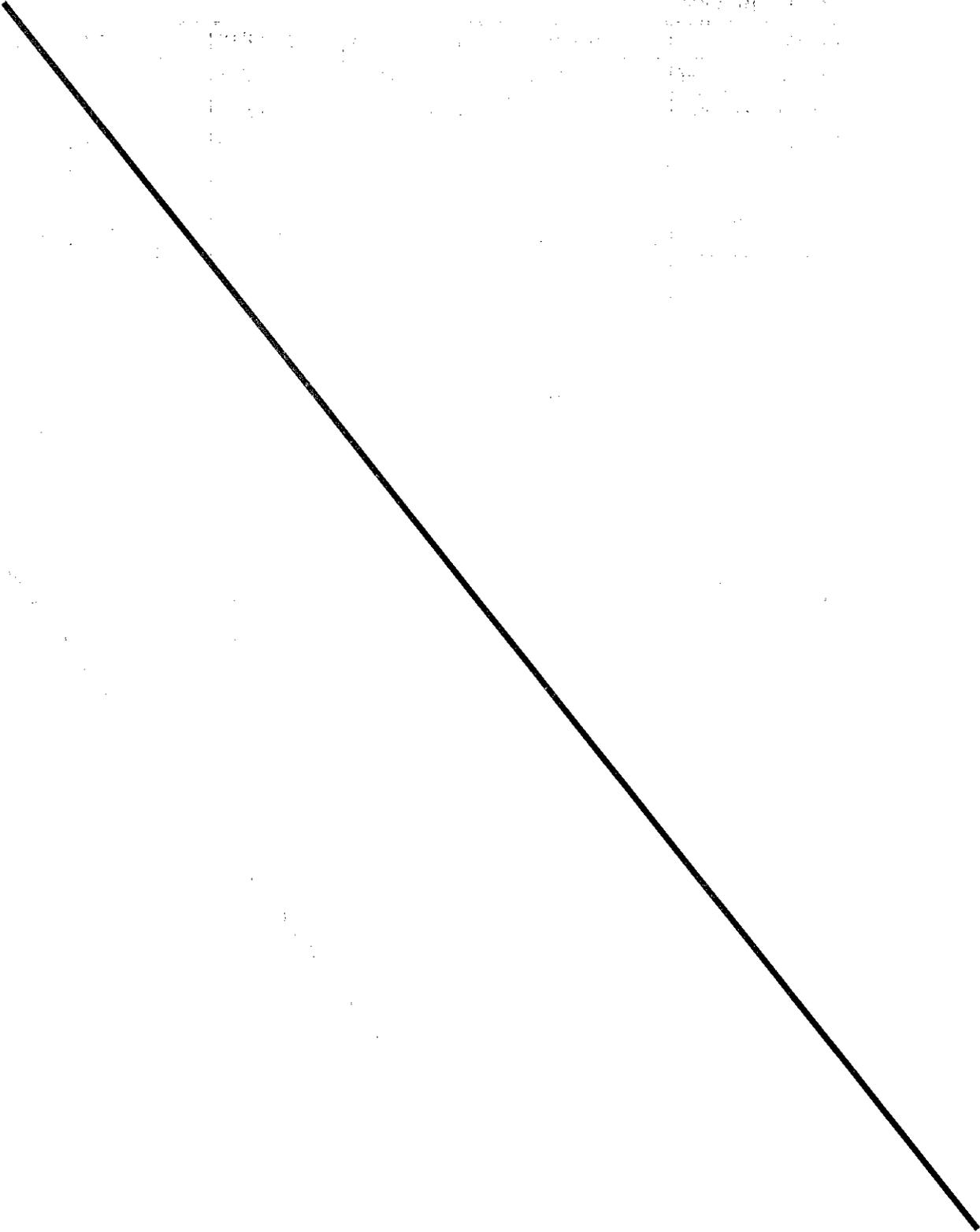
Prend acte de la note de présentation.

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF



Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_13-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_14-DE



Feuillet 2021/040

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 1.4

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 : COMMUNE -- PORTS

Le Conseil Municipal,

Vu les comptes administratifs de l'année 2020 : Commune et Ports

Vu sa délibération 1.3 du 4 mai 2021,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

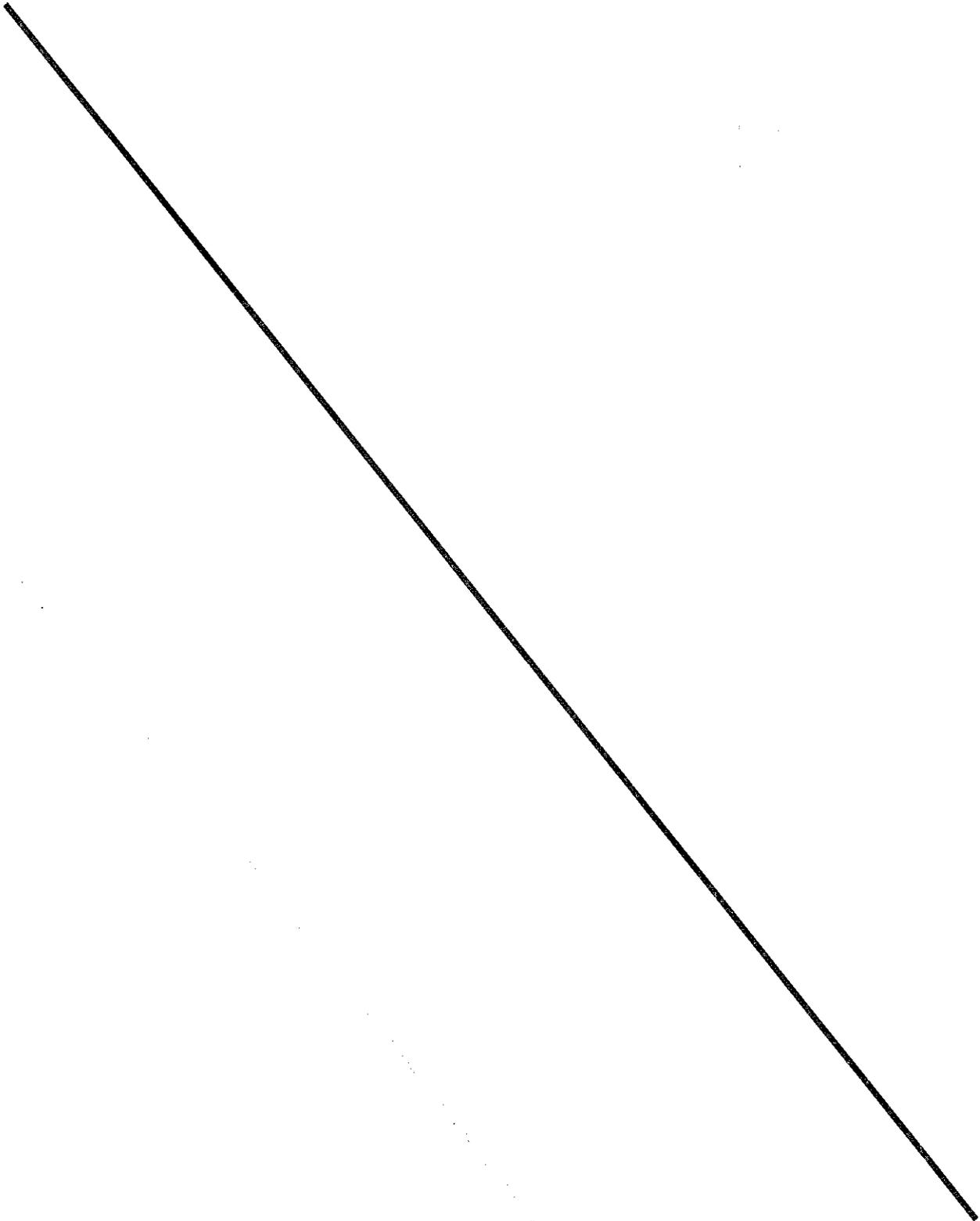
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 des budgets de la Commune et des Ports comme suit :

COMMUNE	Résultat de fonctionnement		3 218 719,79 €
	Affectation	Réserves sur le compte 1068	2 900 000,00 €
		Report en fonctionnement sur le compte 002	318 719,79 €
PORTS	Résultat de fonctionnement		43 426,40 €
	Affectation	Réserves sur le compte 1068	23 000,00 €
		Report en fonctionnement sur le compte 002	20 426,40 €

Fouesnant, le 5 mai 2021
Le Maire
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_14-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_15-DE



Feuillet 2021/041

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 1.5

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNALT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2021 : COMMUNE – PORTS – LOTISSEMENT COMMUNAL KEROURGUE – LOTISSEMENT COMMUNAL MANER KER ELO – PRODUCTION ET REVENTE D'ENERGIE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

☞ adopte, dans les conditions suivantes, les budgets supplémentaires de la commune, des services des ports, du lotissement communal Kérougué, du lotissement communal Maner Ker Elo, et du budget de production et revente d'énergie pour 2021,

Les dépenses et les recettes des sections de fonctionnement et d'investissement s'élèvent à :

BUDGET GENERAL (Vote par nature)

	BUDGET PRIMITIF	RESTES A REALISER	BUDGET SUPPLEMENTAIRE	TOTAL BUDGET 2021
Investissement dépenses	7 411 160,00	3 069 677,08	2 340 484,56	12 821 321,64
Investissement recettes	7 411 160,00	1 984 896,20	3 425 265,44	12 821 321,64
Fonctionnement dépenses	13 573 894,00	0,00	246 129,79	13 820 023,79
Fonctionnement recettes	13 573 894,00	0,00	246 129,79	13 820 023,79
	0,00	-1 084 780,88	1 084 780,88	0,00

Vote intervenu :

Majorité (quatre contre : Vincent ESNAULT, Annie GLOAGUEN, Michelle LOLLIER et Christian TABORET)

BUDGET PORTS

	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE	TOTAL BUDGET 2021
Investissement dépenses	228 213,00	15 000,00	243 213,00
Investissement recettes	228 213,00	15 000,00	243 213,00
Fonctionnement dépenses	235 122,00	20 426,40	255 548,40
Fonctionnement recettes	235 122,00	20 426,40	255 548,40

Vote intervenu :

Majorité (1 contre : Annie GLOAGUEN et 3 abstentions : Vincent ESNAULT, Michelle LOLLIER et Christian TABORET)

BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL KEROURGUE

	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE	TOTAL BUDGET 2021
Investissement dépenses	1 977 121,00	0,00	1 977 121,00
Investissement recettes	1 977 121,00	0,00	1 977 121,00
Fonctionnement dépenses	2 030 121,00	2 200,00	2 032 321,00
Fonctionnement recettes	2 030 121,00	2 200,00	2 032 321,00

Vote intervenu :

Majorité (quatre contre : Vincent ESNAULT, Annie GLOAGUEN, Michelle LOLLIER et Christian TABORET)

BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL MANER KER ELO

	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE	TOTAL BUDGET 2021
Investissement dépenses	1 882 518,00	29 880,12	1 912 398,12
Investissement recettes	1 882 518,00	29 880,12	1 912 398,12
Fonctionnement dépenses	2 385 638,00	4 800,00	2 390 438,00
Fonctionnement recettes	2 385 638,00	4 800,00	2 390 438,00

Vote intervenu :

Majorité (quatre contre : Vincent ESNAULT, Annie GLOAGUEN, Michelle LOLLIER et Christian TABORET)

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_15-DE

BUDGET PRODUCTION ET REVENTE D'ENERGIE

	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE	TOTAL BUDGET 2021
Investissement dépenses	2 700,00	0,00	2 700,00
Investissement recettes	10 500,00	2 504,60	13 004,60
Fonctionnement dépenses	15 000,00	0,00	15 000,00
Fonctionnement recettes	22 200,00	2 374,68	24 574,68
	15 000,00	4 879,28	19 879,28

Vote intervenu :

Unanimité

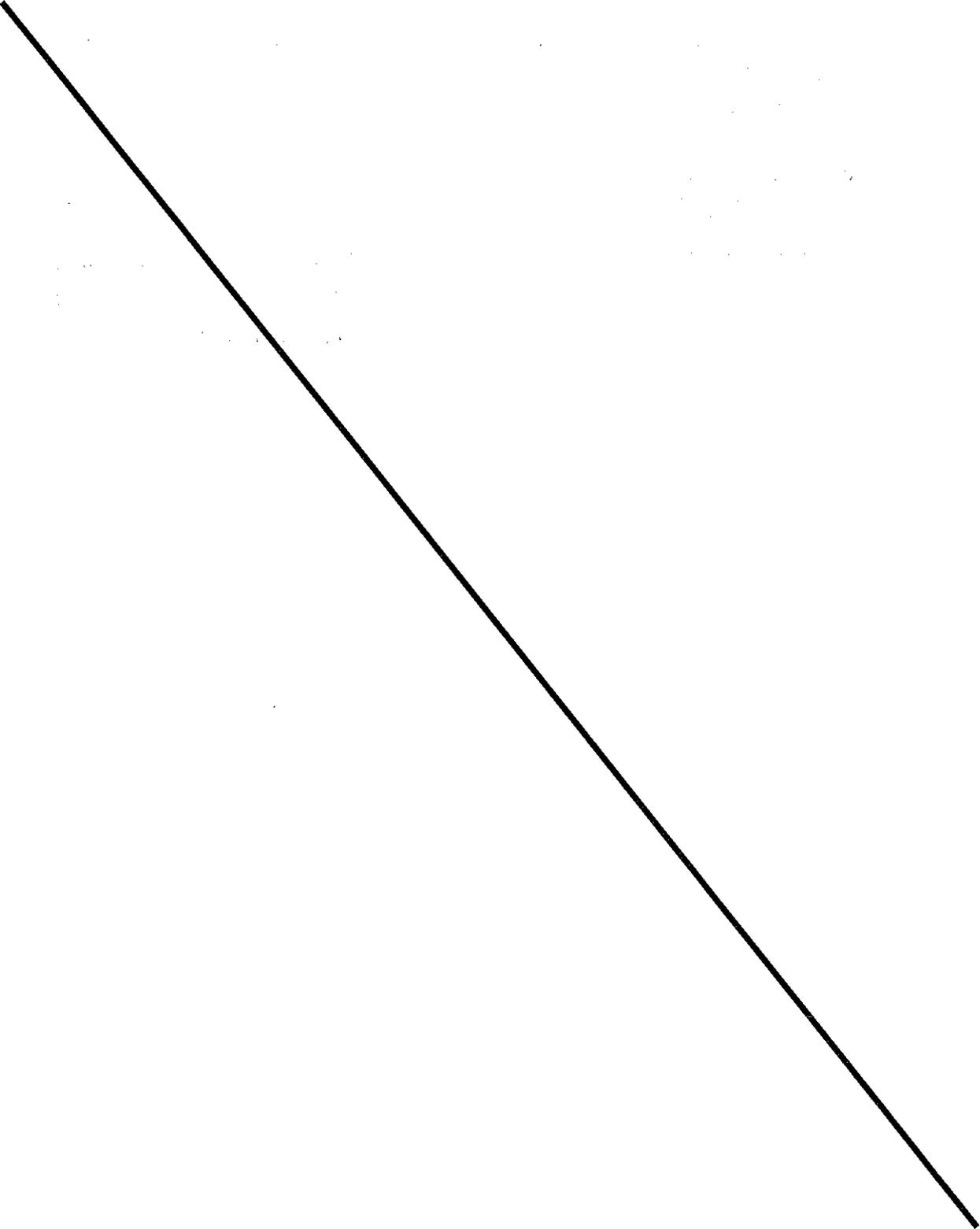
Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,

Roger LE GOFF



Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_15-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_16-DE



Feuillet 2021/043

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 1.6

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

PROVISIONS POUR COMPTE EPARGNE TEMPS ET POUR CREANCES IRRECOUVRABLES

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M14 des communes, et notamment les règles en matière de provisionnement,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur,

Il est proposé au Conseil Municipal,

- Provisions pour risques et charges de fonctionnement courant

Au 31 décembre 2020 la valorisation des jours de CET était de 123 367,50 €. Le personnel en a sollicité le paiement à hauteur de 7 485,00 € portant le nouveau solde à 115 882,50 €. La provision étant de 120 067,50 €, il est proposé de procéder à une reprise sur provision à hauteur de 4 185 € par l'émission d'un titre au compte de recette 7815.

- Provisions pour créances irrécouvrables :

La constitution de provisions au compte 6817 en vue d'éventuelles demandes d'admission en non-valeur par le comptable est obligatoire à hauteur de 15 % du risque.

Il est proposé d'émettre un mandat de 4 300 € sur le budget de la commune et de 400 € sur le budget des ports.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_16-DE

- ↪ d'autoriser une reprise sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant pour le compte épargne temps de 4 185 € par l'émission d'un titre de recette au compte 7815,
- ↪ d'augmenter la provision pour dépréciation des actifs circulants pour créances irrécouvrables au compte de dépense 6817 à hauteur de 4 300 € sur le budget de la commune,
- ↪ de constituer une provision pour dépréciation des actifs circulants pour créances irrécouvrables au compte de dépense 6817 à hauteur de 400 € sur le budget des ports
- ↪ d'autoriser le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le 7/5/2021
ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_21-DE



Feuillet 2021/044

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 2.1

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

AMENAGEMENT ROUTE DEPARTEMENTALE 45, ENTREE DE BEG-MEIL ET GIRATOIRE DE L'ODET AUX BALNEÏDES ET CONVENTIONS DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Vu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la commune et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais pour l'aménagement de la route Départementale 45 à l'entrée de Beg-Meil,

Vu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la commune et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais pour l'aménagement du giratoire de l'Odét aux Balnéïdes,

Après en avoir délibéré, à la majorité (quatre contre : Vincent ESNAULT, Annie GLOAGUEN, Michelle LOLLIER et Christian TABORET):

☞ prend acte du montant prévisionnel de notre participation à l'opération estimé à 122 772,75 € HT pour les travaux de l'entrée de Beg-Meil,

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_21-DE

- ↪ prend acte du montant prévisionnel de notre participation à l'opération estimé à 91 669,45 € HT pour les travaux du giratoire de l'Odet aux Balnéïdes,
- ↪ accepte de déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de ces opérations, à la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais,
- ↪ valide les termes des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la commune de Fouesnant-les Glénan et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais et autorise le Maire à signer celles-ci.

Fouesnant, le 5 mai 2021
Le Maire,
Roger LE GOFF



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_22-DE



Feuillet 2021/045

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 2.2

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

CONVENTION DE SERVITUDE POUR L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION RESIDENCE FINISTERE HABITAT COAT AR VORCH

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de convention à intervenir,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Considérant l'intérêt d'améliorer le service public de distribution d'électricité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ valide le projet de convention avec ENEDIS à titre de servitude qui prévoit le passage de 2 câbles de réseau électrique basse tension en souterrain ainsi que la pose de coffrets de coupures réseau sur la parcelle BD, n° 0409
- ☞ autorise le Maire à signer cette convention, ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF

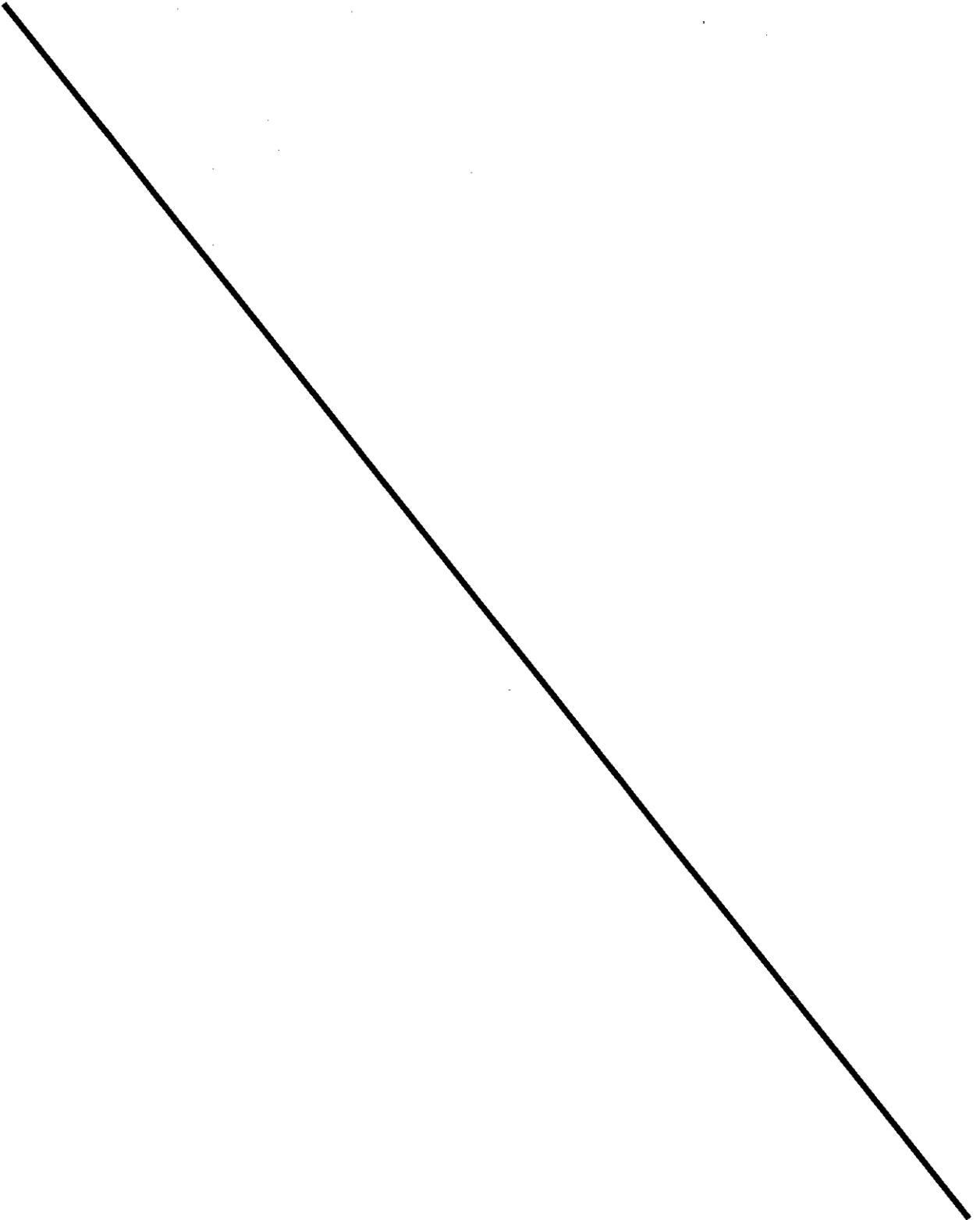


Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_22-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_311-DE



Feuillet 2021/046

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 3.1

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

VENTE DES PARCELLES CADASTREES SECTION DA N°69, 297, 298 ET 299 SISES CHEMIN DU CHATEAU D'EAU

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis du 31 mars 2021 du service France Domaine de la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

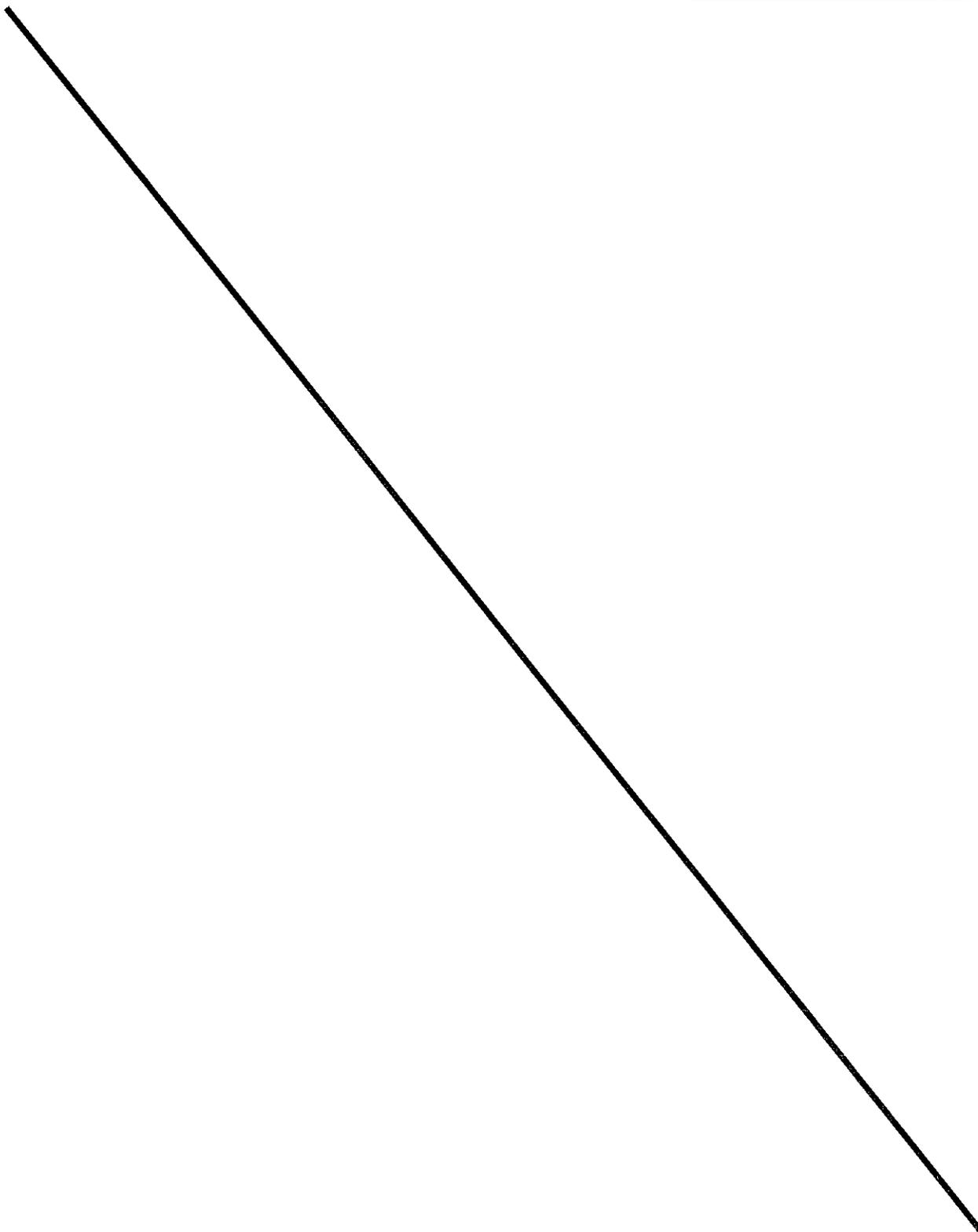
Après en avoir délibéré, à la majorité (quatre abstentions : Vincent ESNAULT, Annie GLOAGUEN, Michelle LOLLIER et Christian TABORET) :

- ↳ émet un avis favorable à la vente des parcelles cadastrées section DA n°69, 297, 298 et 299, représentant une assiette foncière de 4 423 m², à Bretagne Ouest Accession, représentée par son Directeur Général, au prix de 340 000 € (trois cent quarante mille euros) hors taxe et hors frais, ces derniers restant à la charge de l'acquéreur, et à la prise en charge à hauteur de 50 % des frais de démolition de la maison située sur la parcelle cadastrée section DA n°69, soit la somme supplémentaire de 17 000€ (dix-sept mille euros) toutes charges comprises,
- ↳ donne pouvoir au Maire pour signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_311-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_61-DE



Feuillet 2021/047

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 6.1

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

FOURNITURES SCOLAIRES 2021

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (quatre abstentions : Vincent ESNAULT, Annie GLOAGUEN, Michelle LOLLIER et Christian TABORET) :

- ☞ fixe les crédits d'acquisition de fournitures scolaires destinées aux élèves de la commune pour 2021, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Classes	Tarif 2021
Elémentaires	34,68 € par élève
Maternelles	

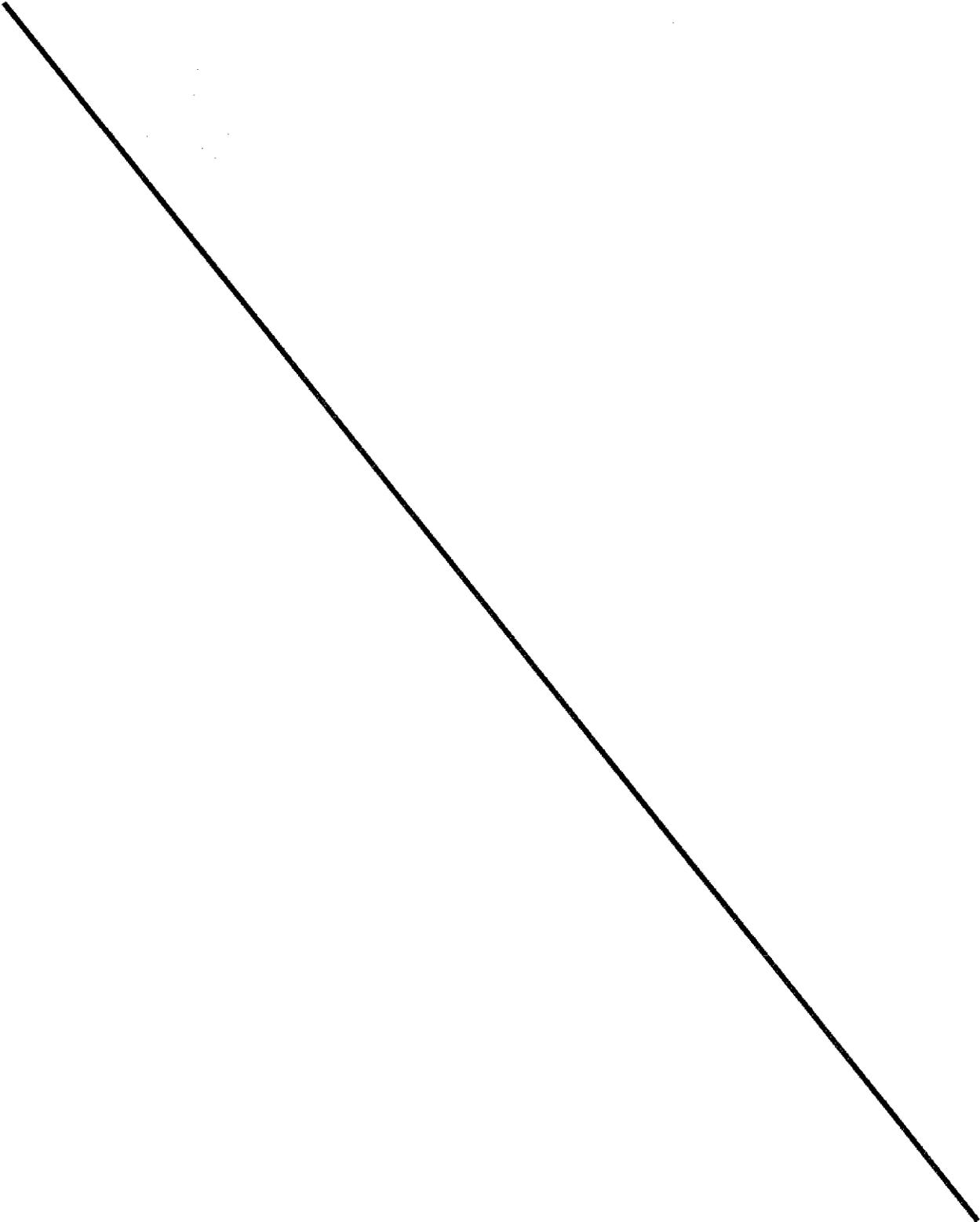
- ☞ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et, notamment, à mandater, le moment venu, les sommes correspondantes.

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire
Roger LE GOFF



Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_61-DE





Feuillet 2021/048

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 4 MAI 2021
 N° 6.2**

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

ACTIVITES ET TRANSPORTS PERISCOLAIRES 2021

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention : Christian TABORET) :

✎ fixe les crédits des activités et transports périscolaires destinés aux élèves de la commune pour 2021 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Classes	Tarifs 2021
Elémentaires	24,70 € par élève
Maternelles	7,52 € par élève

✎ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et, notamment, à mandater, le moment venu, les sommes correspondantes.

Fouesnant, le 5 mai 2021
 Le Maire,
 Roger LE GOFF

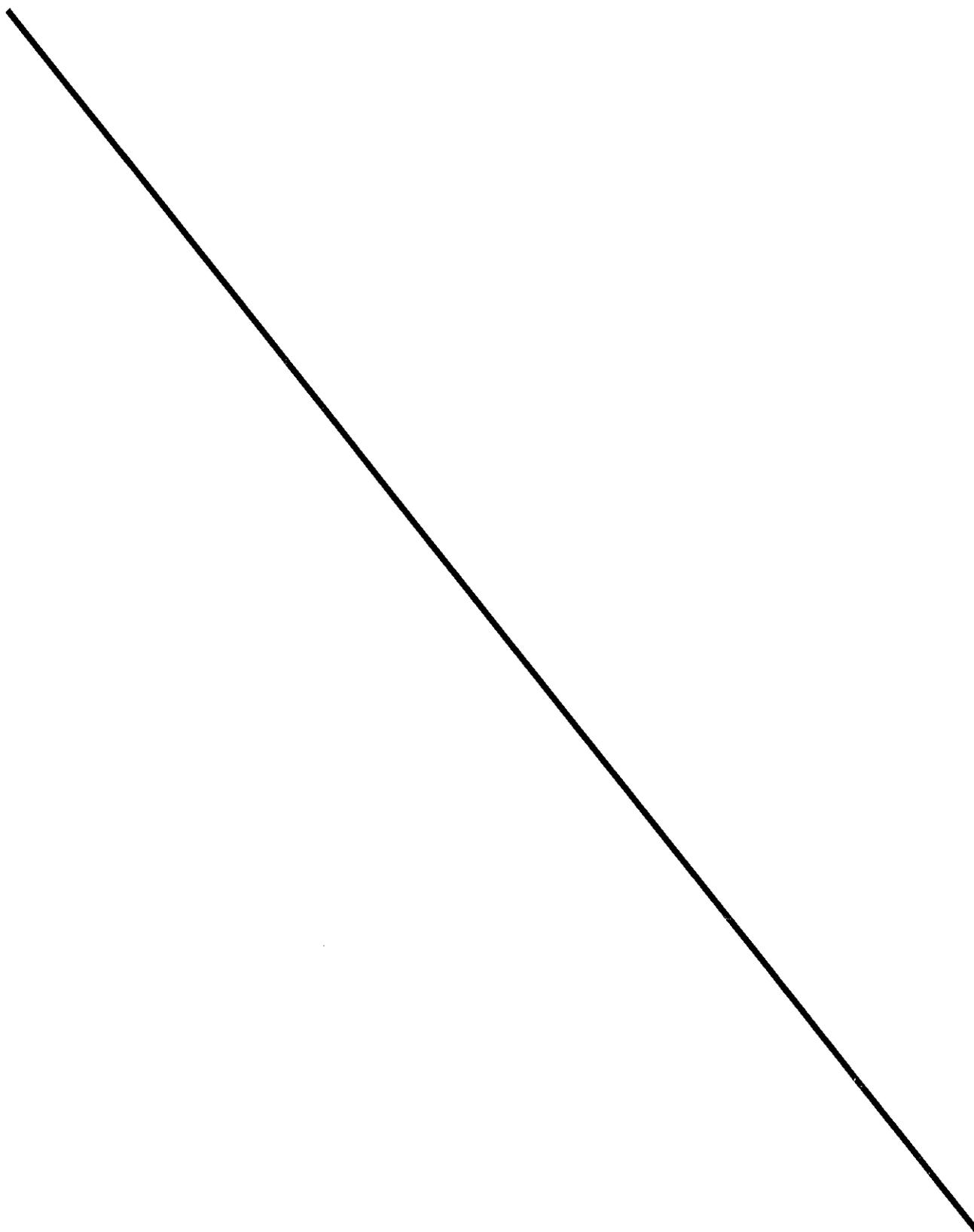


Envoyé en préfecture le 03/06/2021

Reçu en préfecture le 03/06/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_62B-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_63-DE



Feuillet 2021/049

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 6.3

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

ECOLE NOTRE DAME D'ESPERANCE – PARTICIPATION COMMUNALE 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le nombre d'élèves domiciliés à Fouesnant et scolarisés à l'école Notre Dame d'Espérance, qui s'élève, en 2021, à 119 pour les classes élémentaires et 76 pour les classes maternelles,

Vu le montant des dépenses de fonctionnement relatives à l'externat des écoles publiques de la commune qui s'élève à 416,25 € par élève en classe élémentaire et 1834,93 € par élève en classe maternelle,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (quatre contre : Vincent ESNAULT, Annie GLOAGUEN, Michelle LOLLIER et Christian TABORET :

☞ décide d'arrêter à la somme de **265 719,25 €** le montant de la participation communale pour 2021 à verser à l'OGEC de l'école Notre Dame d'Espérance, dont :

- **188 988,43 €** au titre du contrat d'association,
- **62 272 €** au titre de la convention pour la restauration scolaire,

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_63-DE

■ **3510,82 €** au titre de la dotation pour les activités et transports périscolaires,

■ **10 948 €** au titre de la dotation aux activités de voile scolaire,

↳ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et notamment à mandater, le moment venu, les sommes correspondantes.

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Le Goff', is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Fouesnant' and '29170 Fouesnant' around a central emblem.

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Recu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_64-DE



Feuillet 2021/050

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 6.4

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

PLAN DE RELANCE – SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES PRIMAIRES ET ELEMENTAIRES

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Considérant que la ville de Fouesnant, dans le cadre du Plan de Relance – Socle numérique dans les écoles primaires et élémentaires et après avoir recensé les besoins des écoles du 1^{er} degré, a formulé une demande en ligne pour l'équipement des écoles de la commune,

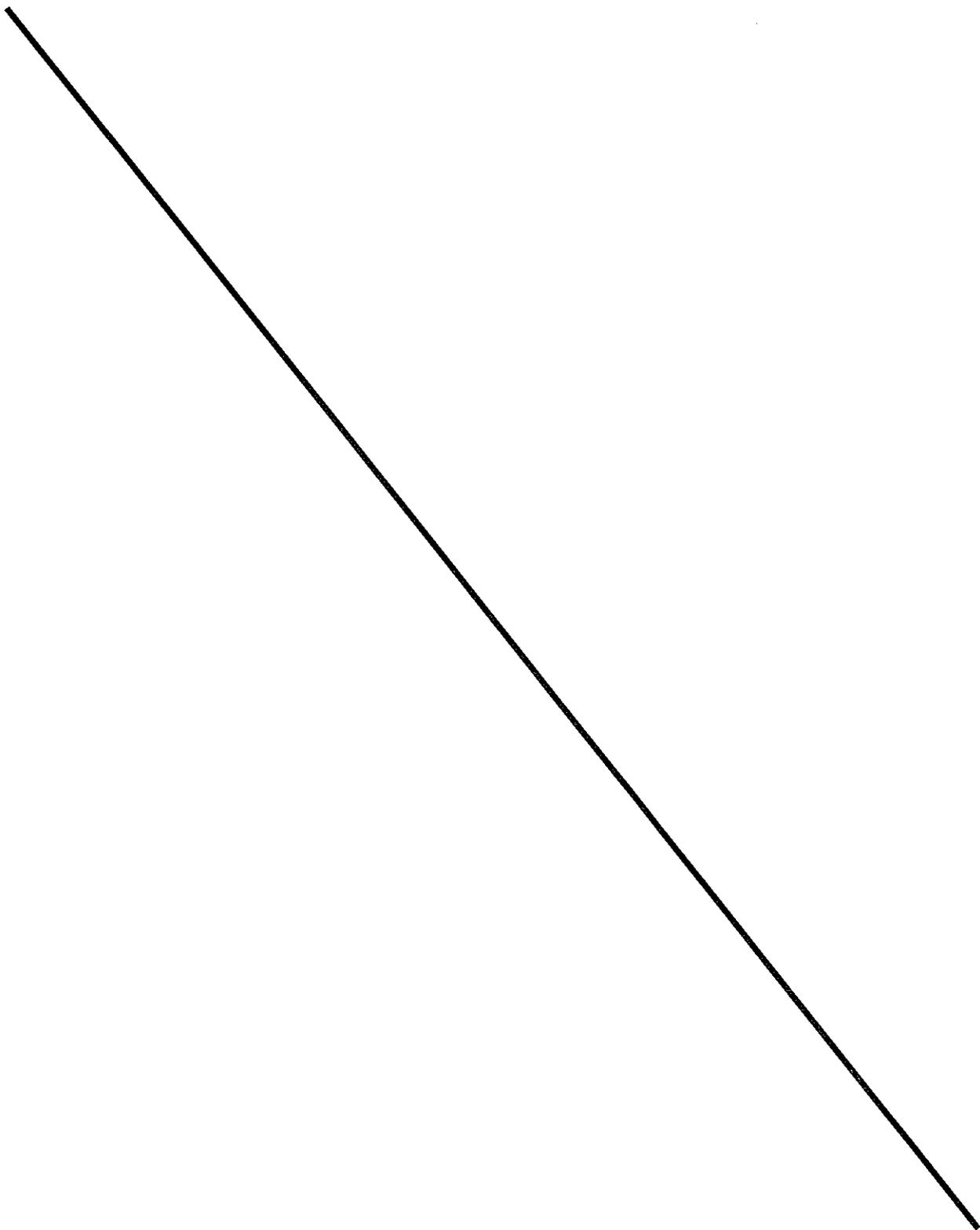
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✎ autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Etat dans le cadre du Plan de Relance – Socle numérique dans les écoles primaires et élémentaires.

Fouesnant, le 5 mai 2021
Le Maire,
Roger LE GOFF



Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_64-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_91-DE



Feuillet 2021/051

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 9.1

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

COMPETENCE AUTORITES ORGANISATRICES DE LA MOBILITE (AOM)

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités portant sur le transfert de la compétence d'organisation de la mobilité,

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais du 24 février 2021 sollicitant la prise de compétence AOM sur le territoire,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

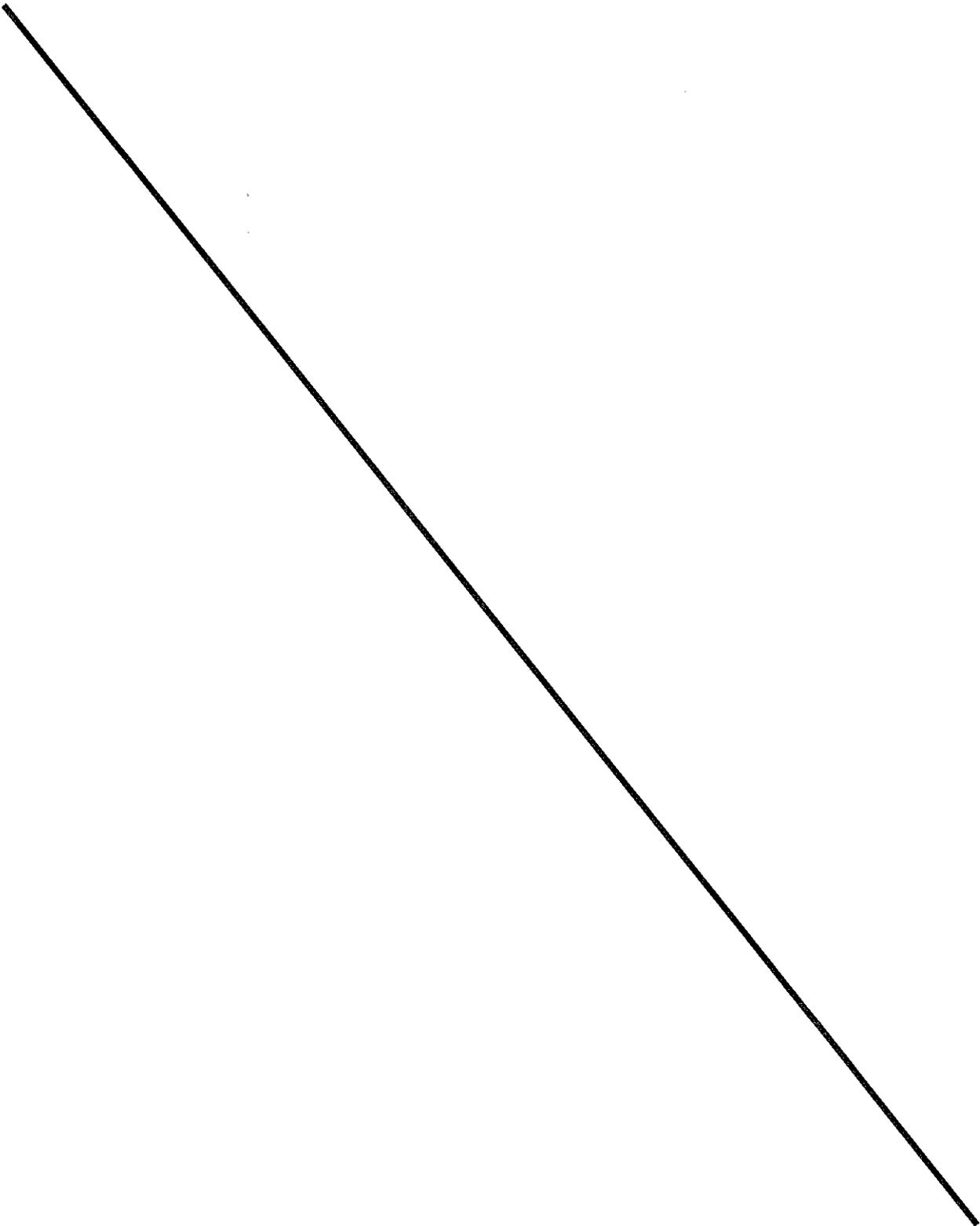
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✎ autorise le transfert de la compétence mobilité à la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais à compter du 1^{er} juillet 2021.

Fouesnant, le 5 mai 2021
Le Maire
Roger LE GOFF



Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_91-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-20210504_92-DE



Feuillet 2021/052

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 9.2

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Étaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

REGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur,

Vu les délibérations 9.1., 9.2., 9.3., 9.4, 9.5., 9.6., 9.9. du 17 décembre 2020,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu l'avis favorable du comité technique du 8 avril 2021,

Considérant que la commune de Fouesnant respectait d'ores et déjà le cadre réglementaire du temps de travail et ne disposait pas d'accord dérogatoire,

Considérant qu'il était nécessaire d'actualiser le règlement interne du temps de travail établi en 2012, ce dernier étant devenu obsolète et ne reflétant plus l'activité et l'organisation actuelles des services,

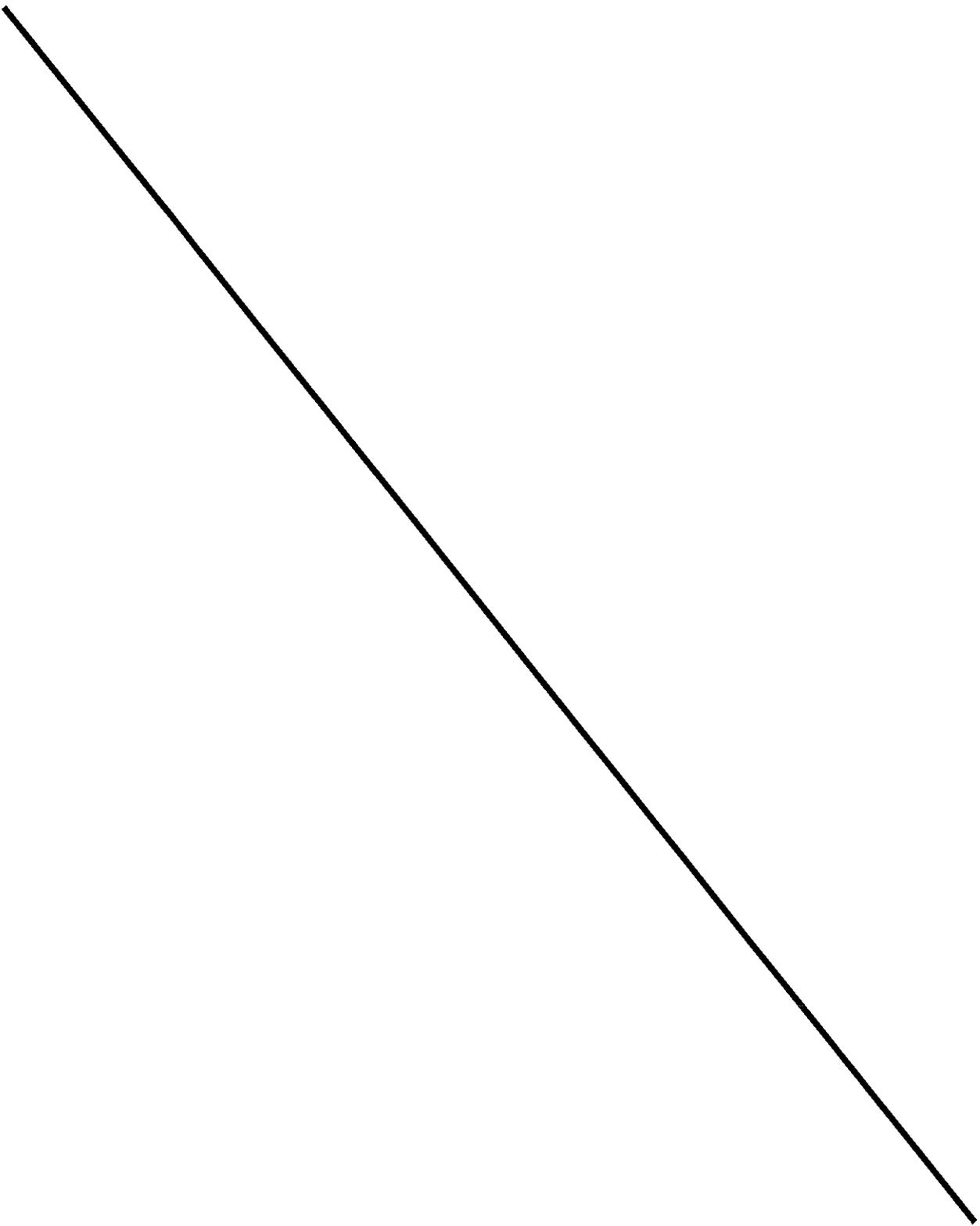
Après en avoir délibéré à la majorité (une abstention : Michèle LOLLIER)

↪ approuve le règlement intérieur fixant les règles relatives au temps de travail des agents de la commune de Fouesnant-les Glénan

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-20210504_92-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_93-DE



Feuillet 2021/053

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 N° 9.3

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis du Comité technique en date du 8 avril 2021,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le grade cible d'un emploi d'agent d'entretien pour pouvoir nommer un agent inscrit sur liste d'aptitude « agent de maîtrise »,

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_93-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✚ autorise à modifier le grade cible d'un emploi d'agent d'entretien pour le recrutement d'un agent inscrit sur la liste d'aptitude agent de maîtrise,
- ✚ autorise la suppression d'un emploi d'agent d'accueil à temps complet,
- ✚ autorise le Maire à prendre les actes du personnel dans le cadre fixé par ce tableau des emplois,
- ✚ décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fouesnant, le 5 mai 2021
Le Maire,
Roger LE GOFF



Fouesnant, le 05/05/2021
Le Maire,
Roger LE GOFF

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_INF1-DE



Feuillet 2021/054

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 INFORMATION N° 1

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

Rapport de la commission communale pour l'accessibilité

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

☞ prend acte du rapport de la commission communale pour l'accessibilité.

Fouesnant, le 5 mai 2021
Le Maire,
Roger LE GOFF



Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-2021_05_04_INF1-DE

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Recu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-2020504_INFO1A-DE



Feuillet 2021/054

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 INFORMATION N° 2.A

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE (MARCHES PUBLICS EN PROCEDURE ADAPTEE ET APPEL D'OFFRES OUVERT DU 27 JANVIER 2021 AU 14 AVRIL 2021)

Le Conseil Municipal,

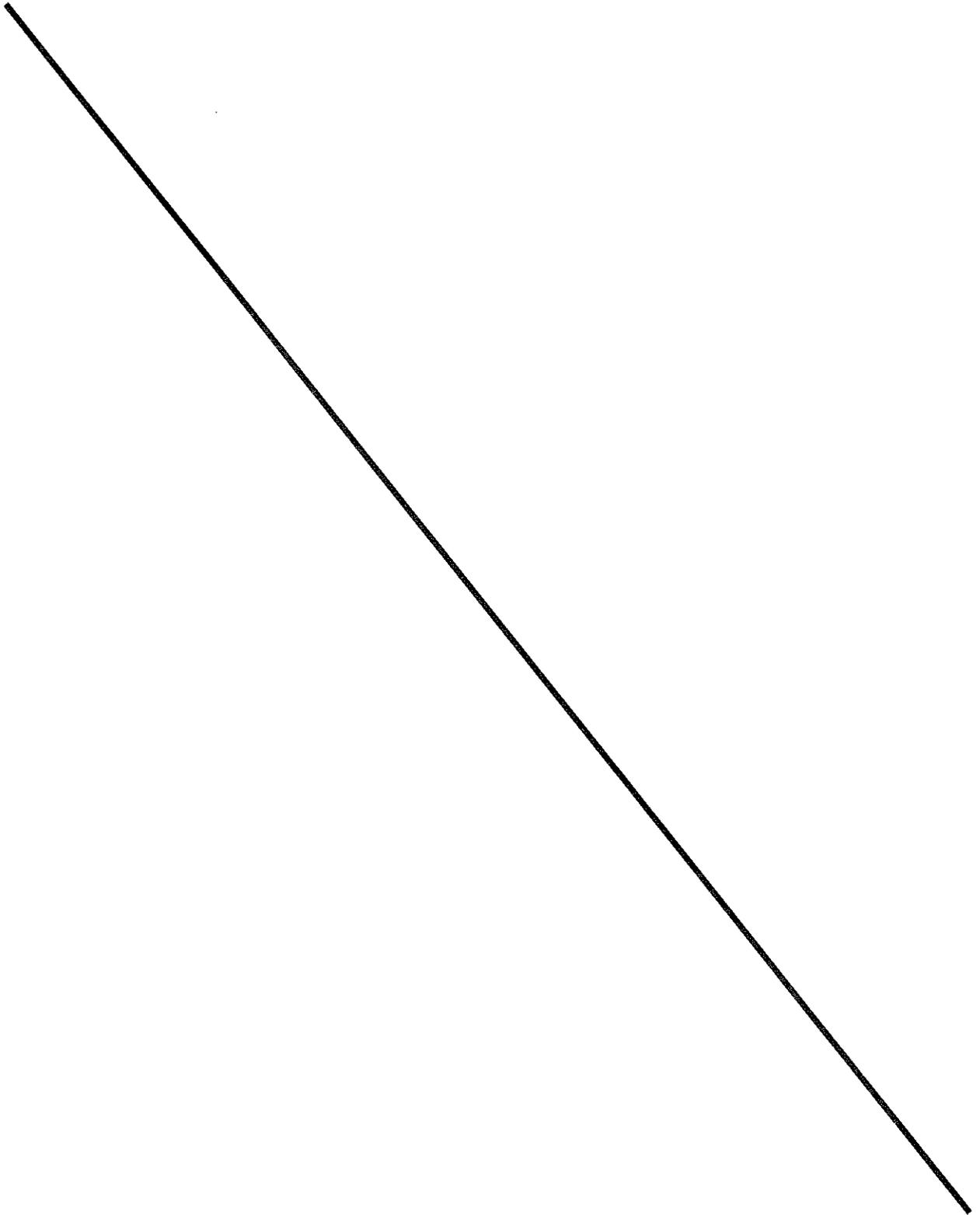
Vu la présentation du rapporteur :

↪ prend acte des informations relatives aux marchés publics en procédure adaptée et appel d'offres ouvert du 27 janvier 2021 au 14 avril 2021.

Fouesnant, le 5 mai 2021
Le Maire,
Roger LE GOFF



Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-2020504_INFO1A-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-20210504_INFO2B-DE



Feuillet 2021/056

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 INFORMATION N° 2.B

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Étaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE : DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

↳ prend acte des informations relatives aux déclarations d'intention d'aliéner.

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Reçu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le

ID : 029-212900583-20210505-20210504_INFO2B-DE



Feuillet 2021/057

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 MAI 2021
INFORMATION N° 2.C**

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE : ACTIONS EN JUSTICE

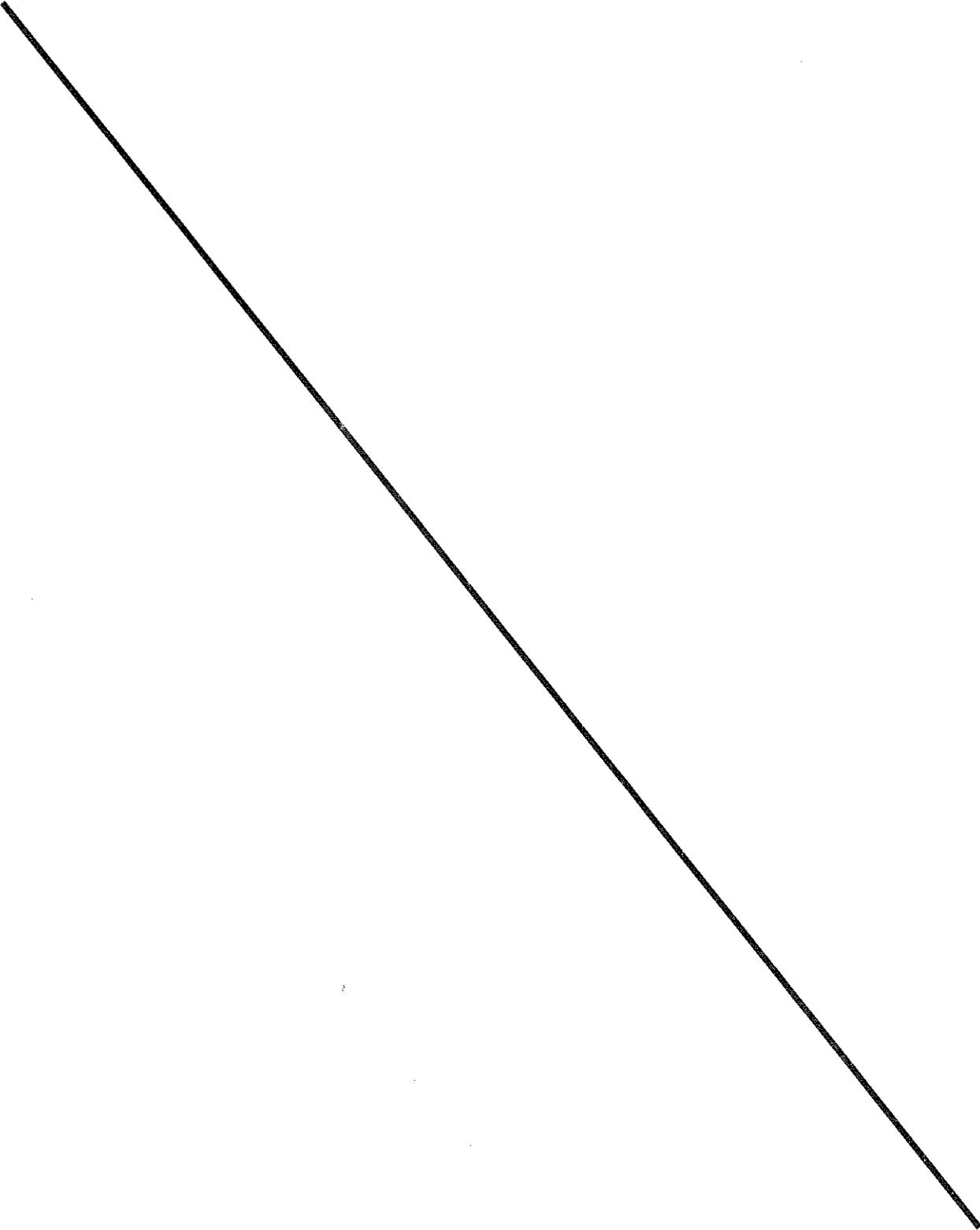
Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

↳ prend acte des informations relatives aux actions en justices.

Fouesnant, le 5 mai 2021
Le Maire,
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-20210504_INFO2C-DE



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2021

Recu en préfecture le 05/05/2021

Affiché le 7/5/2021

ID : 029-212900583-20210505-20210504_INFO3-DE



Feuillet 2021/058

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021 INFORMATION N° 3

L'an deux mille vingt et un, le 4 mai 2021, à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 16 avril 2021, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h01, s'est terminée à 21h02.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

Mr LE GOFF, Mme BACCON (arrivée 18h27), Mme CARAMARO, Mr CHANDELIER, Mme COQUIL, Mr CORNEC, Mme DE KERDREL, Mr DE MONTECLER, Mr DENIEL, Mr ESNAULT, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, Mme JOSSET, Mr KALITA, Mr LE CAIN, , Mme LOLLIER, Mr MERRIEN A, Mr MERRIEN B, Mr MERRIEN JN, Mme POTIER, Mr SMIS, Mr TABORET, Mr TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme COLONIUS	à	Mme COQUIL
Mr SIMON	à	Mr MERRIEN B
Mme LE BORGNE	à	Mme CARAMARO
Mme TABARLY	à	Mr LE CAIN
Mme LE GOARDET	à	Mme JAN

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE : DEPENSES IMPREVUES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

↳ prend acte des informations relatives à la délégation des dépenses imprévues de la section de fonctionnement.

Fouesnant, le 5 mai 2021

Le Maire,
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le
ID : 029-212900583-20210505-20210504_INFO3-DE

